

Original: anglais

Ordre du jour provisoire

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Aperçu

Cet atelier technique vise à rassembler les différents acteurs de la gestion des pêches côtières et les organismes d'appui intervenant à tous les échelons — communautaire, national et régional. Il s'appuiera sur les résultats des engagements de haut niveau pris en faveur de ce secteur d'activités — en particulier la Politique d'Apia (2008–2013), l'étude sur l'avenir de la pêche en Océanie réalisée par l'Agence des pêches du Forum (FFA) et le Secrétariat général de la Communauté du Pacifique (CPS), l'appel à l'action lancé par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), le plan stratégique de la Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins de la CPS, les conclusions de la Conférence des petits États insulaires en développement et la feuille de route élaborée récemment par le Groupe du fer de lance mélanésien. L'atelier portera en particulier sur le rôle joué par les communautés locales dans la gestion des pêches côtières et littorales et sur la manière dont les communautés et l'ensemble des intervenants à tous les niveaux peuvent contribuer à l'obtention de résultats plus concrets à chaque échelon, en vue de mettre en place des systèmes nationaux de gestion des ressources garants de la sécurité alimentaire et des moyens d'existence des générations futures.

L'atelier comporte les trois volets suivants :

Premier volet : Les participants examineront et débattront les objectifs de la gestion communautaire des ressources naturelles/l'approche écosystémique et communautaire de l'halieutique¹, les programmes conduits en la matière, les enseignements tirés à cet égard dans la région, ainsi que les mesures requises pour obtenir des résultats à une échelle telle que l'ensemble d'un pays en bénéficie. Les participants s'emploieront à évaluer de façon critique si le soutien actuellement apporté est susceptible d'avoir une incidence sur le développement à plus grande échelle.

Deuxième volet : Les participants examineront les enjeux à prendre en compte ainsi que les pratiques et outils à retenir pour l'élaboration de programmes qui conduiront à une gestion efficace des pêches côtières aux échelons national et infranational.

Troisième volet : Les participants rechercheront des pistes pour impulser un changement à plus grande échelle. Ils définiront les rôles clés des différents groupes d'intervenants et se pencheront sur les liens qu'ils entretiennent. Ils examineront les mesures pouvant être mises en œuvre afin de cultiver les liens tissés et de pérenniser l'engagement politique requis pour engendrer le changement. Ils s'intéresseront notamment aux applications concrètes envisageables.

Remarque : Deux questionnaires, l'un destiné aux représentants des pays et l'autre aux ONG et aux autres parties prenantes, seront transmis au début du mois de février. Ils devront être remplis et renvoyés à la CPS, à l'attention de M. Lindsay Chapman (LindsayC@spc.int), le lundi 23 février au plus tard, afin que les informations qu'ils contiennent puissent être compilées et utilisées à des fins de référence lors de l'atelier.

¹ Parmi les nombreux termes employés pour désigner la gestion communautaire des pêches, on peut notamment citer : l'approche écosystémique et communautaire de l'halieutique, la gestion communautaire des ressources naturelles, la gestion communautaire des pêches, la gestion communautaire des ressources, la gestion adaptative communautaire et la gestion locale des aires marines.

Première journée, 3 mars 2015

08h30–09h00 **Thé et café offerts**

09h00–09h30 **Accueil et présentation de l'atelier**

- *Prière.*
- *Colin Tukuitonga, Directeur général de la CPS : Allocution d'accueil et présentation de l'atelier.*
- *Perry Head, ministère australien des Affaires étrangères et du Commerce : Allocution de bienvenue.*
- *Chef ou propriétaire coutumier de Nouméa : Allocution d'accueil.*
- *Ian Cartwright, animateur de l'atelier : Présentation du déroulement de l'atelier.*

PREMIER VOLET

09h30–10h30 **Enjeux des pêches côtières, et bref exposé sur la gestion communautaire des ressources naturelles/l'approche écosystémique et communautaire de l'halieutique**

- *Moses Amos : La sécurité alimentaire dans le Pacifique, contexte historique de la gestion communautaire des ressources naturelles / de l'approche écosystémique et communautaire de l'halieutique, et bilan des activités menées dans ce domaine sur la base des réponses relevées dans les questionnaires (20–25 min.).*
- *Débat structuré de 35–40 min. en plénière.*

10h30–11h00 **Pause (et photo de groupe)**

11h00–11h50 **Témoignages d'acteurs locaux**

- *Table ronde de 30 min. : trois exposés de 10 min. présentant un état des lieux de la gestion halieutique communautaire réalisés par des acteurs locaux : actions entreprises à l'échelon local, difficultés rencontrées, enseignements tirés et besoins futurs recensés.*
 - *Mélanésie — à déterminer — 1 exposé de 10 min.*
 - *Micronésie — à déterminer — 1 exposé de 10 min.*
 - *Polynésie — à déterminer — 1 exposé de 10 min.*
- *Débat structuré de 20 min. en plénière.*

11h50–12h30 **Mise à échelle des approches communautaires**

- *Hugh Govan : Il n'existe pas de trajectoire unique de mise à échelle des projets de gestion communautaire et écosystémique des ressources ; les différentes approches retenues doivent tenir compte des enjeux locaux, provinciaux/insulaire/étatiques, nationaux, sous-régionaux et régionaux ; qui fait quoi à chaque échelon ; flux d'informations, réseaux, partenariats, etc. ; qu'entend-on par transposition à plus grande échelle et comment y parvenir ? (20 min.)*
- *Débat structuré de 20 min. en plénière.*

12h30–13h30 **Déjeuner (fourni par la CPS)**

DEUXIEME VOLET

13h30–15h00 Gestion écosystémique des pêches

- *Eugene Joseph : Le rôle de la gestion écosystémique des pêches et les enjeux connexes (20–25 min.).*
- *Discussions structurées en groupes pendant 55 min. ; deux groupes disposent de 10 min. ; pour rendre compte de leurs échanges — les autres groupes ont la possibilité d'évoquer des points supplémentaires, s'il y a lieu.*

15h00–15h30 Pause

15h30–17h00 Rôle des thonidés dans la sécurité alimentaire des générations futures

- *James Movick : Le rôle des thonidés dans la satisfaction des besoins alimentaires des Océaniens à l'avenir, et les enjeux qui s'y rapportent, comme l'exploitation des prises accessoires et des rejets ; quelques observations d'ordre nutritionnel/sanitaire, notamment sur les maladies non transmissibles.*
- *Discussions structurées en groupes pendant 55 min. ; deux groupes disposent de 10 min. pour rendre compte de leurs échanges — les autres groupes ont la possibilité d'évoquer des points supplémentaires, s'il y a lieu. Chaque groupe doit s'interroger sur les principaux changements que doivent opérer les différents acteurs ; quelles sont les principales modifications à apporter, et par qui ?*

18h00–20h00 Cocktail

Deuxième journée, 4 mars 2015

08h30–09h00 **Thé et café offerts**

09h00–09h10 **Synthèse des débats de la première journée**

- *Ian Cartwright, animateur.*

09h10–10h30 **Pérennité des moyens de subsistance : rôle du secteur privé et des mécanismes de financement**

- *Michael Savins : La diversification des moyens de subsistance, les activités de valorisation, le rôle de l'aquaculture et des fabriques de glace ; le rôle du secteur privé et la création de conditions plus favorables (20 min.).*
- *Discussions structurées en groupes pendant 50 min. ; deux groupes disposent de 10 min. pour rendre compte de leurs échanges — les autres groupes ont la possibilité d'évoquer des points supplémentaires, s'il y a lieu. Chaque groupe doit s'interroger sur les principaux changements que doivent opérer les différents acteurs ; quelles sont les principales modifications à apporter, et par qui ?*

10h30–11h00 **Pause**

11h00–12h30 **Rôle des jeunes, des femmes et de la culture dans la gestion des pêches**

- *Kate Barclay : L'influence des jeunes, des femmes et de la culture sur l'évolution de la gestion des pêches. Les modifications et/ou les avancées enregistrées au fil du temps qui ont permis à ces acteurs de jouer un rôle accru dans la prise de décision (20–25 min.).*
- *Discussions structurées en groupes pendant 55 min. ; deux groupes disposent de 10 min. pour rendre compte de leurs échanges — les autres groupes ont la possibilité d'évoquer des points supplémentaires, s'il y a lieu. Chaque groupe doit s'interroger sur les principaux changements que doivent opérer les différents acteurs ; quelles sont les principales modifications à apporter, et par qui ?*

12h30–13h30 **Déjeuner (fourni par la CPS)**

13h30–15h00 **Renforcement de la gouvernance, des institutions, du cadre juridique et du régime de propriété coutumière des espaces marins**

- *Moses Amos : Le rôle des institutions (régionales, nationales et provinciales), les défis à relever par les pouvoirs publics, les pressions exercées par l'urbanisation et la surpêche, les politiques et les programmes publics, le cadre juridique et le régime de propriété coutumière, etc. (20–25 min.).*
- *Discussions structurées en groupes pendant 55 min. ; deux groupes disposent de 10 min. pour rendre compte de leurs échanges — les autres groupes ont la possibilité d'évoquer des points supplémentaires, s'il y a lieu. Chaque groupe doit s'interroger sur les principaux changements que doivent opérer les différents acteurs ; quelles sont les principales modifications à apporter, et par qui ?*

15h00–15h30 **Pause**

15h30–17h00 **Recensement des outils de gestion des pêches et des besoins en matière de données**

- *Ian Bertram : Les outils de gestion côtière et de gestion des pêches actuellement utilisés (notamment : DCP/lieux tabous/aménagement de l'espace maritime/rôle des savoirs traditionnels), leurs avantages potentiels et perspectives de mise à échelle ; les méthodes appliquées à l'heure actuelle pour la collecte et le traitement des données (physiques, biologiques et socioéconomiques) ; et l'évaluation des progrès accomplis dans le cadre des approches communautaires (20–25 min.).*
- *Discussions structurées en groupes pendant 55 min. ; deux groupes disposent de 10 min. pour rendre compte de leurs échanges — les autres groupes ont la possibilité d'évoquer des points supplémentaires, s'il y a lieu. Chaque groupe doit s'interroger sur les principaux changements que doivent opérer les différents acteurs ; quelles sont les principales modifications à apporter, et par qui ?*

Troisième journée, 5 mars 2015

08h30–09h00 **Thé et café offerts**

09h00–09h15 **Principales conclusions de la première et de la deuxième journées**

- *Ian Cartwright, animateur : Synthèse des principales conclusions qui seront prises en considération durant les échanges sur la théorie du changement.*

TROISIEME VOLET : Théorie du changement (de 09h15 à 14h15)

Des outils et des méthodes sont présentés aux participants au cours de cette séance en trois parties, afin de leur donner les moyens de réfléchir aux trajectoires de changement qui devraient permettre aux sous-régions d'obtenir les résultats escomptés. Les participants élaborent des plans intégrés établissant des liens entre les différents secteurs, acteurs et activités.

09h15–10h30 **Théorie du changement : présentation générale et résultats escomptés pour la région**

- *Will Allen : Présentation de la théorie du changement. Illustration de son application dans la planification intégrée — notamment modèles logiques/d'impact, suivi, évaluation et participation. Présentation d'ébauches de modèles reposant sur cette théorie pour la Mélanésie, la Micronésie et la Polynésie, sur la base des conclusions formulées lors des séances précédentes (15 min.).*
- *Travail en groupes (groupes formés par sous-régions) pendant 45 min. Les participants recensent les résultats escomptés et commencent à cerner les activités susceptibles d'aider les sous-régions à obtenir ces résultats au cours des cinq années à venir.*
- *Les groupes sous-régionaux examinent et analysent pendant 15 min. leurs modèles respectifs de manière à mettre en commun et à profit leurs différents projets et idées.*

10h30–11h00 **Pause**

11h00–12h30 **Théorie du changement (suite) : activités et acteurs**

- *Sous la direction de Will Allen et de Ian Cartwright, poursuite pendant 40 min. du travail en groupe amorcé avant la pause.*
- *Séance de restitution par les trois groupes pendant 30 min. (10 min. chacun).*
- *Débat structuré de 15–20 min. en plénière.*

12h30–13h30 **Déjeuner (fourni par la CPS)**

13h30–14h15 **Théorie du changement (suite) : pérenniser l'engagement politique et cultiver les liens**

- *Will Allen et Ian Cartwright : Séance de 30 min. durant laquelle les trois groupes sous-régionaux achèvent leur plan d'action sous forme de tableau, en y précisant les activités qui seront menées, par quels intervenants et à quel moment (accent mis sur la pérennisation de l'engagement politique et le maintien des liens établis).*
- *Séance de restitution de 15 min. (5 min. par groupe).*

14h15–15h00 **Quel est le rôle des organisations membres du CORP ?**

- *Moses Amos : Bref exposé (10 min.).*
- *Discussions en groupes pendant 20 min., puis séance de restitution de 15 min. (5 min. par groupe).*

15h00–15h30 **Pause**

15h30–16h15 **L'avenir de la pêche en Océanie — pistes de gestion des pêches côtières**

- *À confirmer : Exposé de 10 min.*
- *Discussions en groupes pendant 20 min., puis séance de restitution de 15 min. (5 min. par groupe).*

16h15–17h00 **Achèvement du rapport qui sera présenté aux directeurs des pêches**

- *Ian Cartwright, animateur.*

Quatrième journée, 6 mars 2015

Réunion conjointe des participants à la conférence des directeurs des pêches

Les débats commenceront tard dans la matinée du vendredi 6 mars, car il sera peut-être nécessaire d'organiser au préalable une brève séance durant laquelle sera finalisé le rapport qui sera soumis aux directeurs des pêches.

10h00–10h30

Thé et café offerts

10h30–12h00

Enjeux des pêches côtières, bref exposé sur la gestion communautaire des ressources naturelles / l'approche écosystémique et communautaire de l'halieutique, et sur la mise à échelle

- *Moses Amos : Intervention similaire à celle réalisée le premier jour de l'atelier, et précisions apportées aux directeurs des pêches sur la transposition des expériences menées sur les sites pilotes dans de nombreux autres villages (30–35 min.).*
- *Débat structuré de 45 min. en plénière.*

12h00–13h00

Déjeuner (fourni par la CPS)

13h00–15h00

Présentation du rapport final aux directeurs des pêches

- *L'animateur expose les conclusions de l'atelier et les recommandations formulées aux directeurs des pêches (exposé de 45 min., puis débats pendant au moins 45 min.). Les conclusions et recommandations pourraient être examinées en parallèle des points étudiés et analysées une par une.*
- *Le produit obtenu à l'issue de la séance pourra prendre la forme d'un document final révisé et de recommandations que les directeurs des pêches auront la possibilité d'examiner à tête reposée pendant le week-end. Durant la Conférence des directeurs des pêches, une brève séance pourra être prévue afin de mettre la dernière main au rapport, de manière à produire un document satisfaisant les participants, pour soumission lors de la réunion ministérielle du Comité des pêches du Forum.*

15h00

Clôture de l'atelier